

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Séance du 28 février 2023 à 17 heures 00 minutes
Ecole Prissé-la-Charrière/Salle des cours moyens

Présents :

M. BIGOT PALPACUER Marin, Mme BLAY Louna, M. BRILLAUT Manoé, Mme GOMBERT Kélya, Mme HERISSE Laetitia, M. LAVAUX Sacha, Mme MOREAU Océane, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. SALANON Jean-François

Procuration(s) :

Absent(s) :

M. BRUNEAU Tom

Excusé(s) :

M. ROUSSEAU Louis

Secrétaire de séance :

Président de séance : M. SALANON Jean-François

1. Fonctionnement du Conseil Municipal de Jeunes

Le règlement intérieur est présenté au nouveau conseil municipal et Monsieur le maire en rappelle le fonctionnement :

- Les jeunes élus sont les porte-paroles des enfants de l'école. Ils participent activement à l'information et à l'expression de leurs camarades.
- Les jeunes élus doivent respecter leurs engagements en étant disponibles et présents aux réunions. Ils s'engagent à participer aux événements pour lequel le CME est associé.
- Les jeunes élus doivent écouter et être écoutés
- Ils doivent respecter les autres, les différences de point de vue, les idées et les temps de parole de chacun.
- Les jeunes élus sont soumis à une obligation de courtoisie et de politesse. Ils doivent être respectueux envers les autres, jeunes et adultes.

2. Calendrier des réunions du 1er semestre 2023

Les dates des prochaines réunions sont fixées comme suit :

- mardi 28 février 2023,
- mardi 28 mars 2023,
- mardi 2 mai 2023;
- mardi 13 juin 2023.
-

Elles auront lieu à l'école, après les cours, à 17h00.

3. Projets

Après avoir échangé sur toutes les propositions émises par les jeunes élus mais aussi par leurs camarades qui s'étaient portés candidats lors de l'élection des conseillers, les projets suivants ont été retenus et seront affinés lors des prochaines réunions.

- Ramassage des déchets
Voir avec les enseignants si cette action peut s'inscrire dans un projet pédagogique plus large et avoir lieu sur le temps scolaire.
- Journée intergénérationnelle
Les enfants proposent d'organiser un temps d'échange avec les aînés sur le thème des jeux de société avec goûter pris en commun (Date à définir avec les responsables du Club du Parc. Ce sera vraisemblablement un mercredi).
- Vente de gâteaux pour collecter de l'argent au profit de l'école
L'idée est de fabriquer des gâteaux que les enfants pourraient vendre lors d'une journée organisée par la mairie comprenant randonnées pédestres/cyclables et tournoi de football au city stade (autre demande des jeunes élus). Les bénéfices de la buvette et des ventes de gâteaux seraient dédiés à l'achat de vélos et trottinettes pour l'école (autre demande des jeunes élus).
- Construire un banc de l'amitié
Les enfants sont dès à présent invités à réfléchir sur la décoration possible du banc (motifs, graphiques, couleurs, texte...) et pourront faire état de leurs propositions lors du prochain conseil municipal jeune.
De nombreux projets similaires sont à découvrir sur Internet.
- Création d'une fresque murale
Cette action pourrait s'étendre à tous les élèves des cours moyen 1 et 2.
Le travail serait encadré par un artiste graphiste/grapheur spécialisé en réalisation collective et participative.
La fresque murale serait réalisée sur le mur arrière de la buvette du parc.
Là-encore, les enfants sont invités à réfléchir, échanger entre eux et avec leurs camarades de classe et proposer les motifs qu'ils aimeraient mettre en place (paysages, personnages, scènes de vie, métiers, sports...)

Fait à Plaine-d'Argenson, le 17 mars 2023

Le Maire,
Jean-François SALANON



Le Maire Jeune,
Marin BIGOT PALPACUER Marin